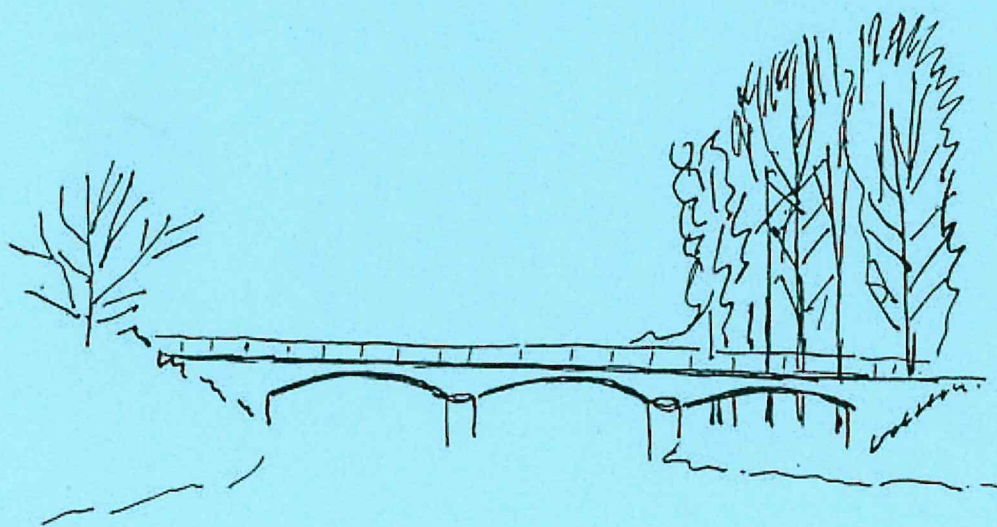
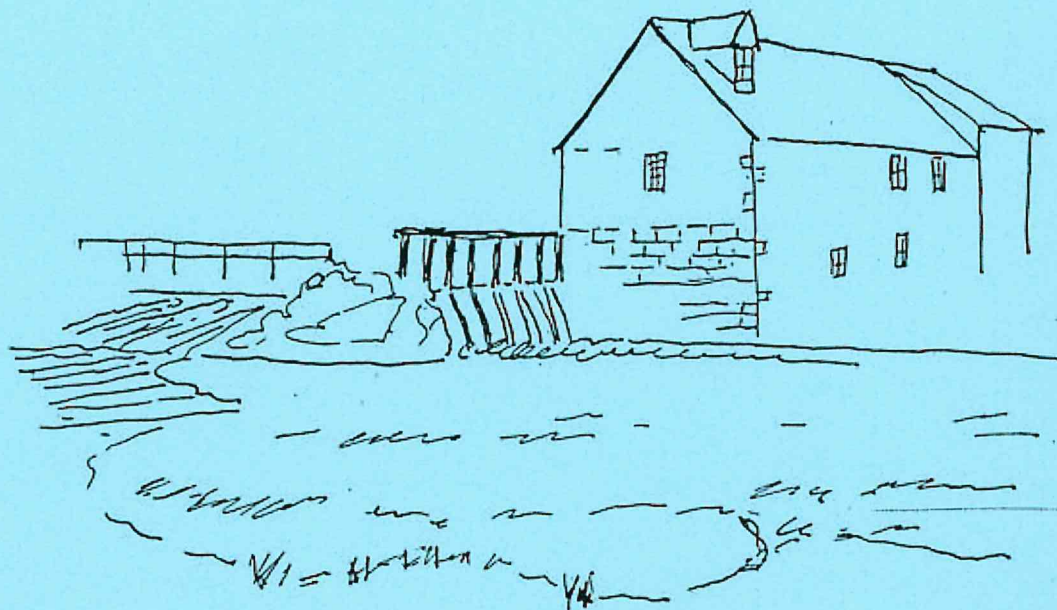


**S
t
D
I
D
I
E_n
B R I O N N A I S**



**Bulletin
Municipal
Numéro 28
Année 2011**

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2017 je vous présente au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets et avec une pensée toute particulière pour les personnes qui sont dans la peine ou malades.

Je tiens à remercier les associations : loisirs, pêche, chasse, les bénévoles qui s'occupent de la salle polyvalente, de la bibliothèque, de diverses activités et contribuent à maintenir le dynamisme de notre village.

En 2016 nous avons réalisé un gros programme de voirie sur les routes de Cherancre et Montrafond. Ces travaux étaient indispensables mais avec un coût élevé. A l'avenir nous allons effectuer de petits travaux d'entretien.

Cette année nous allons vendre les peupliers que nous avons plantés en 1995 et 1996 car ils arrivent à maturité. Ensuite nous procéderons à la replantation dans les terrains.

Les dotations de l'état qui représentent une part significative de nos ressources sont en baisse pour nos communes. Nous devons être vigilants car nos charges continuent d'augmenter et alourdissent nos dépenses.

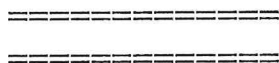
Merci à toutes les personnes qui nous donnent leurs articles pour la réalisation de ce bulletin. Je vous souhaite bonne lecture et espère qu'il vous informera de la vie de notre commune.

Le Maire
André MAMESSIER

DEPENSES 2016

Remboursement des emprunts	45.399 €
Travaux voirie	42.152 €
Travaux de bâtiments (dont église 3250 €)	13.021 €
Combustibles et carburant	789 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres	1.810 €
Frais de personnel et rémunérations diverses	14.607 €
Impôts et taxes	1.633 €
Fleurs, entretien terrains	1.154 €
Entretien matériel et achat petit matériel	2.205 €
Electricité, eau, gaz	5.124 €
Primes assurances	3.379 €
Cotisations associations maires et honoraires	866 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux, Service incendie)	20.429 €
Fêtes et cérémonies	1.943 €
Frais de timbres et téléphone	935 €
Indemnité des élus	12.851 €
FNGIR	12.283 €
Déficit investissement reporté	43.351 €
	<hr/>
TOTAL	223.931 €

RECETTES 2016



Emprunt	35.000 €
Subventions et Participations	21.236 €
Concessions cimetièrè	500 €
Redevances EDF et télécom	988 €
Remboursement aide sociale et incendie par communauté de communes	8.516 €
Fonds compensation TVA	7.359 €
Locations immeubles	17.616 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale	19.758 €
Droits mutation	8.601 €
Contributions directes :	84.799 €
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>20.788 €</i>
<i>Taxe foncier bâti</i>	<i>11.252 €</i>
<i>Taxe foncier non bâti</i>	<i>31.688 €</i>
<i>C.F.E.</i>	<i>11.761 €</i>
<i>Compensations</i>	<i>6.315 €</i>
Excédent reporté	33.867 €
	<hr/>
TOTAL	238.240 €

3 Naissances

François Pierre Marie DUSSAUGE, né le 25 Février 1916 de Jean Marie DUSSAUGE, valet de chambre et de Charlotte Benoite GUILLEMET, cuisinière, domiciliés à LYON en résidence à Saint Didier

Marius DESBORDES, né le 15 Août 1916 de Benoit DESBORDES, cultivateur et de Eugénie PARNET, ménagère, domiciliés à Tolcy

Simone Jeanne Marie GIRARDON, née le 30 décembre 1916 de Claude Marie GIRARDON, cultivateur et de Marguerite AUGAGNEUR, couturière domiciliés à Saint Didier

Pas de mariage

6 Décès :

Le 14 avril 1916 : Benoit FAYOLLE, Mort pour la France

Le 20 octobre 1915 (transcrit en 1916): Jean Marie Charles LAMOTTE, Mort pour la France

Le 4 juin 1916 : Charles FONGIS, cultivateur, 77 ans, époux de Benoite BODET

Le 27 juillet 1916 : Pierre LAPROTE, cultivateur, 75 ans, époux de Catherine BRIVET,

Le 10 Septembre 1916 : François FAYOLLE, sans profession, 68 ans, époux de Françoise GIRARDON, domiciliée à « Château Vert »

Le 11 décembre 1916 : Félicité LITAUDON, sans profession, 57 ans, épouse de Jacques BOUCAUD,

Le 18 Août 1916 : Antoine Etienne Didier SUCHAT, soldat mort pour la France, 34 ans,

ETAT CIVIL 2016

2 Décès

André Joseph DEFOUGERE décédé le 18 avril 2016

Louis POLETTE décédé à Semur en Brionnais le 16 avril 2016



BIBLIOTHEQUE BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE SAINT DIDIER EN BRIONNAIS –
VARENNE L'ARCONCE ET SARRY

La bibliothèque est ouverte le mardi et le samedi de 10 H à 12 H

Elle est gratuite pour tous petits et grands

Un grand choix de livres (documentaires et romans Adultes et Enfants) vous attend, ils sont renouvelés en partie tous les trois mois par la BDSL (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Macon.

Tous les quinze jours, un réseau de navettes nous permet de répondre à vos demandes de livres.

Deux bibliothécaires qualifiées, assistées par Marie Joëlle VERNAY sont à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix.

Nous attendons votre venue



Si vous souhaitez vous détendre en jouant au scrabble, venez nous rejoindre tous les quinze jours : le lundi après-midi.

Deux façons de jouer : Duplicaté ou normal, au choix des participants

Il est préférable d'apporter vos jeux et dictionnaire si possible

L'après midi se termine vers les 17 heures après avoir partagé en toute convivialité : café, tisane et gâteaux.

Pour tous renseignements

vous pouvez appeler au : 03.85.25.04.20 ou 03.85.25.31.85

ASSOCIATION DE LOISIRS

Notre Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 26 janvier 2017. Nous y avons évoqué nos manifestations 2016, sur le point moral et financier, ainsi que nos projets 2017.

Cette année pas de renouvellement de bureau, il se fera l'an prochain.

Compte rendu de l'année 2016:

Randonnée : Nous avons eu un temps magnifique pour cette journée, ce qui nous a apporté 527 marcheurs. A cette saison la plupart des marcheurs optent pour les grands circuits de 19 et 23kms.

Repas des bénévoles : Comme à l'habitude, nous avons organisé une soirée autour d'un barbecue pour remercier toutes les personnes qui viennent nous aider pour la randonnée.

Concours de Manille : Cette année nous avons décidé d'arrêter le concours de manille qui se faisait au mois de novembre. C'était une manifestation peu rentable, et nous avons perdu notre ami Louis Polette qui chaque année aidait à l'organisation de ce concours en tenant la table de marques pour compter les points.

Arbre de Noël : Nous avons pris l'habitude de réunir les habitants pour fêter Noël, autour d'un bon repas. Cette fois encore, le Père Noël est passé nous rendre une petite visite, les bras chargés de cadeaux pour les plus petits..



Nous sommes satisfaits du déroulement de l'année 2016. En 2017, nous souhaiterions trouver une autre manifestation lucrative qui pourrait remplacer le concours de manille...

Pour cela, toutes les idées sont les bienvenues ! Si vous souhaitez rejoindre la joyeuse équipe de l'Association, n'hésitez à nous contacter.

L'association permet de réunir les habitants de la commune le temps d'une journée ou d'une soirée pour maintenir une convivialité dans notre village.

Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui nous aident lors de nos manifestations que ce soit le jour même ou lors des préparatifs.

DATES A RETENIR POUR L'ANNEE 2017 :

Randonnée pédestre : dimanche 19 février 2019

Fête de l'été (jambon à la broche): samedi 29 juillet 2017

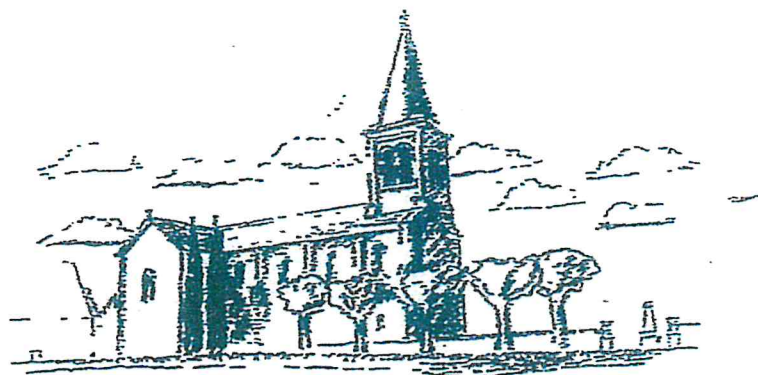
Arbre de Noël : samedi 16 décembre 2017

**ASSOCIATION POUR
L'EGLISE DE
SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS**

**SIEGE SOCIAL :
MAIRIE DE SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS**

CORRESPONDANCE :

**A.E.S.D.B.
ANNE DECHELETTE
« CHERANCRE »
71110 ST-DIDIER EN BRIONNAIS**



La restauration des vitraux des deux bras du transept de l'église a été menée à bien par Monsieur Olivier Goestchel. Nous voulons à cette occasion remercier l'entreprise Beurrier d'avoir gracieusement mis à la disposition de la commune l'échafaudage nécessaire à leur remise en place.

Par ailleurs Monsieur Bertrand Lotteau m'assure que la restauration de la vierge sera terminée au mois de Juin. Soyons assurés que cela valait la peine de patienter.

Il n'y a pas d'autre projet à l'horizon de notre Association pour 2017.

Nous prévoyons une Assemblée Générale fin Mars, date qui vous sera précisée prochainement.



LA PERCHE BRIONNAISE

En 2016, nous avons réalisé un important alevinage :

100 Kgs de truites - 100 Kgs de gardons - 50 Kgs de perches - 50 Kgs de tanches - 68 Kgs de brochets. Pour ces derniers, le mauvais temps n'a pas permis au pisciculteur de nous fournir les 150 Kgs prévus.

De très belles retombées des alevinages précédents ont eu lieu avec la capture de nombreuses perches au cours de l'année.

La vente des cartes de pêche a enregistré une légère baisse générale pour toutes les AAPPMA due en grande partie au mauvais temps de Mai et Juin trop pluvieux.

Les deux repas organisés par notre association ont obtenu leur succès habituel.

Les membres du bureau et de nombreux adhérents de LA PERCHE BRIONNAISE participent activement et bénévolement à l'entretien de l'aire de pique-nique au pont de Guénard ainsi qu'au déblaiement du bois amené lors des crues dans les vannes.

Le Président et son bureau présentent à ses adhérents et aux habitants de Saint DIDIER EN BRIONNAIS leurs meilleurs vœux pour 2017.



OUVERTURE DE LA TRUITE

Société de chasse "LE RALLY"

Pour la saison 2016/2017, 22 adhérents à la société communale de Saint Didier en Brionnais. Le chevreuil est encore en légère baisse dans les bois du GIC malgré une diminution du prélèvement mais en augmentation dans les prés. Le sanglier est revenu dans nos forêts depuis plusieurs saisons.



La chasse à l'affût qui commence le 01 juin se généralise pour permettre une meilleure gestion des différents cheptels (le tir sur animaux malades ou blessés peut être autorisé après discussion). Les sociétaires peuvent tirer les renards.

Comme les années précédentes, avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, en août, nous avons lâché en parcs cent-vingt perdrix grises, et une centaine de faisans pendant la saison et à la fermeture, pour essayer d'avoir une reproduction sur notre commune.

Des agrainoirs sont remplis pour permettre aux oiseaux de passer l'hiver, les chasseurs et les piégeurs poursuivent toutes l'année la régulation des nuisibles.

Pour le reste du petit gibier, la population de lièvres est en augmentation sur notre société et les communes voisines, les lapins de garenne sont rares. Pour les canards et autres limicoles la population reste stable sur nos berges.

En fin de saison, les sociétaires seront convoqués au GIC et pour la société, bilan des prélèvements effectués, bilan financier et nous déciderons ensemble des nouvelles actions à entreprendre pour recommencer dans les meilleures conditions la saison 2017/2018.

Pour tous renseignements joindre Mr SARROCA René 06 76 03 34 13.

Quelques Infos

REPAS DES PERSONNES + 70 ANS

Les personnes concernées doivent retenir la date du samedi 29 Avril à midi à l'Auberge du Val d'Arconce.

AMICALE DONNEURS DE SANG

L'Amicale des donneurs de sang du canton de Semur en Brionnais est une « dame de 70 ans » qui résiste et qui est toujours de plus en plus utile

Elle a été créée en 1947, à l'initiative de Mme de Vaugelas de Ste Foy, et d'anciens prisonniers de guerre

Le 1^{er} Président fut : Félix RAQUIN de St Christophe puis Louis PEGUET de St Christophe – Louis VERNAY de Ste Foy – Marie Jeanne LORTON de Ste Foy – Annie BUISSON de Semur et Jacqueline BRAMANT de Semur depuis le 01/01/2016

Au début, les collectes avaient lieu les dimanches et récoltaient plus de 300 dons. Il fallait prendre un ticket et Attendre dans la bonne humeur ! C'était un peu jour de fête

Le nombre de dons pour 2016 reste stable par rapport à 2015

Les besoins sont de plus en plus nombreux. Nous attendons des nouveaux donneurs et principalement des jeunes. Dès 18 ans vous pouvez donner votre sang. Avant le don il y a un entretien avec un médecin. Des échantillons sont prélevés pour diverses analyses. Une collation est offerte après

CALENDRIER DES COLLECTES 2017

Vendredi 24 Février à Semur en Brionnais

Mercredi 3 Mai à Saint Julien de Jonzy

Vendredi 30 Juin à Varenne l'Arconce

Vendredi 30 Août à Ligny en Brionnais

Vendredi 27 Octobre à St Christophe en Brionnais

LES CHANGEMENTS D'HEURE EN 2017

Dans la nuit du samedi 25 mars 2017 au dimanche 26 mars 2017, vous avancerez vos horloges d'une heure. A 2 h, il sera donc 3 h. Vous dormirez 1 heure de moins

Dans la nuit du samedi 28 octobre 2017 au dimanche 29 octobre 2017, vous reculerez vos horloges d'une heure. A 3 h il sera donc 2 h. Vous dormirez 1 heure de plus

ELECTIONS 2017

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril (1^{er} tour) et 7 mai (2^{ème} tour)

Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 juin (1^{er} tour) et 18 juin (2^{ème} tour)

2016 au RPI



En mai, les enfants ont exposé à Chauffailles leurs créations sur le thème des contes dans le cadre du projet COLEGRAM en lien avec les foyers ruraux. Les 4 classes ont réalisé un conte, de l'histoire aux illustrations.

Début juin, nous avons pu visiter les coulisses du marché au cadran avec une vente fictive pour les classes de PS-MS et GS-CP. Les CE et CM, quant à eux ont fait une visite un jour de marché.



En fin d'année, les PS-MS et les CE1-CE2 sont allés à Bergesserin faire de l'accrobranche. Le même jour, les GS-CP et les CM1-CM2, répartis en petits groupes, ont fait une rando-photo sur les routes de notre campagne pour se rendre à Oyé où ils ont pique-niqué et visité le musée *La Mémoire d'Oyé*.

A la rentrée 2016, le RPI a accueilli une nouvelle enseignante, Mme BLANCHARD, qui a la classe des CM. Les effectifs sont stables et sont répartis comme suit :

8 PS, 10 MS et 8 GS avec Mme ETAIX, 10 GS et 17 CP avec Mme PETIT, 7 CE1 et 16 CE2 avec M.ETAIX et 15 CM1 et 10 CM2 avec Mme BLANCHARD.

Depuis septembre, les élèves du RPI ont été bien occupés :



Les CE et CM se sont rendus tous les lundis à la piscine de Paray-le-Monial pour des séances de natation, les GS et CP iront dès le mois de janvier 2017.

Dans le cadre du projet COLEGRAM 2017 sur l'art contemporain, ils ont visité le Centre d'Art Contemporain Frank Popper à Marcigny. En mai ce sont leurs réalisations qui seront exposées sur le site.



Bernard Pithon et Lalala Napoli sont venus faire découvrir leurs chansons aux enfants.

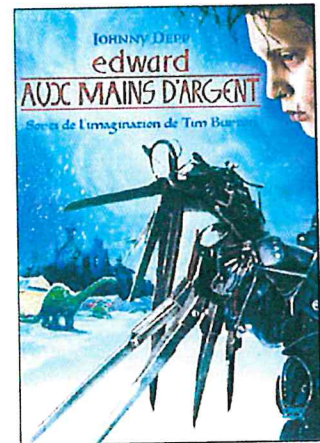
Les PS, MS, GS et CP se sont rendus à Marcigny pour voir un spectacle sur les dangers de la maison offert par le Crédit Agricole. Le kangourou Martial découvre malgré lui les dangers domestiques.



Ils ont également participé à une matinée de découverte en forêt à l'initiative de la communauté de communes de Semur. Ils ont pu rapporter des feuilles et des champignons.



Fin novembre, les 4 classes sont allées voir le 1er film de l'année à St Julien de Jonzy dans le cadre du dispositif Ecole & Cinéma. Les plus jeunes ont regardé une série de 5 courts-métrages: *La magie Karel Zeman* et les CE-CM: *Edward aux mains d'argent*.



Pour la dernière semaine avant les vacances de Noël, la cabane offerte par la PASSOIRE a pu être utilisée par les plus petits. Il y aura aussi la visite du Père Noël et le goûter offert par la PASSOIRE.

Toutes les activités éducatives sont financées par la coopérative scolaire. La coopérative récolte des fonds par une vente de chocolats qui a rapporté pour 2016, 1147€, une tombola au printemps qui rapporte environ 2000€.

L'association de parents d'élèves, la PASSOIRE, lui verse également des participations aux activités ainsi que les 6 communes du RPI et le SIVOS qui versent des subventions.

Pour l'année 2015-2016, nous avons eu 7374,57€ de dépenses pour les activités éducatives (entrées + bus des sorties; les entrées à la piscine sont financées par le SIVOS, le transport par la coopérative scolaire.)

Les employées du SIVOS s'occupent des enfants sur les temps de garderie, de cantine et pendant les activités périscolaires.

L'équipe du RPI vous souhaite une très bonne année 2017.

Le Plan Local d'Urbanisme... c'est parti

Élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), c'est prendre en compte à une échelle pertinente les enjeux agricoles, d'urbanisme, d'habitat, d'environnement et de déplacements.

Au-delà d'une mutualisation de moyens, le PLUi permettra donc de donner une dimension nouvelle à l'action des communes dans le cadre d'une réflexion territoriale partagée et cohérente à l'échelle du territoire. Dans ce processus, la Communauté de Communes porte le dossier et joue un rôle de coordination mais c'est bien le travail qui sera réalisé dans chaque commune qui permettra la réussite du projet.

En d'autres mots, notre objectif commun est de faire émerger et traduire une vision stratégique globale qui s'appuie sur les dynamiques et les enjeux de la communauté, tout en prenant en compte les spécificités de chaque commune. C'est pourquoi des « allers-retours » permanents entre communes et intercommunalité sont programmés tout au long de la démarche : commissions thématiques, ateliers de travail, réunions publiques, visites de terrains, conseils municipaux et communautaires...

Dans cet esprit, en plus du Maire, un référent PLUi a été désigné au sein de chaque commune. Pour Saint Didier il s'agit de Philippe JOUANIN. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques ou interrogations. Si vous le souhaitez, un registre se trouve également en mairie pour consigner vos contributions. A ce stade, nous en sommes à la rédaction du diagnostic de territoire qui sera présenté en conseil communautaire puis en réunion publique le 13 mars prochain à Saint Christophe en Brionnais, salle du théâtre. Viendra ensuite la phase de rédaction du projet d'aménagement et de développement durable.

Vous retrouverez des informations plus précises ainsi que le calendrier présentant les phases d'élaboration du PLUi dans le bulletin communautaire.

David CORDEIRO

Vice-Président de la communauté de communes en charge du PLUi

Les chiffres du tri sur la commune de Saint Didier en Brionnais

En 2016, chaque habitant de notre commune a trié :

11.185 kg d'emballages ménagers

25.620 kg de journaux/revues

35.442 kg de verre

Les moyennes de nos 14 communes sont de :

9.956 kg pour les emballages ménagers

24.509 kg pour les journaux/revues

34.478 kg pour le verre.

Nos résultats sont donc très satisfaisants !

Nous tenons donc à vous adresser un immense merci pour tous vos efforts !

Pour information :

Une tonne d'ordures ménagères coûte, en collecte, transport et traitement (enfouissement) 229 euros par tonne ou 45 euros par habitant/an.

Une tonne de déchets triés, emballages, verre ou papier (valorisation matière) coûte 34 euros la tonne ou 2.40 euros par habitant/an.

Voilà pourquoi il est essentiel de trier et vous l'avez compris !

Quelques petites astuces pour améliorer votre geste du tri :



- Ces petits emballages en plastique (pot, barquette, film, tube,..) ne vont pas dans le conteneur emballages, mais à la poubelle

- Les livres, y compris avec une couverture cartonnée, se déposent dans le conteneur journaux/revues, tout comme les annuaires,

- Les bocaux en verre avec une armature métallique vont dans le conteneur verre ménager (sans caoutchouc),



- Pensez également à bien vider tous vos emballages (sans les laver), à éviter de les imbriquer (bouteille en plastique dans une boîte de céréales par exemple) et de trop les écraser.



Le SMEVOM du Charolais Brionnais et Autunois envisage de reconduire l'opération de promotion du compostage domestique au printemps 2017, sous la forme d'une formation de 1h30 à 2 heures, le vendredi soir ou le samedi matin, au terme de laquelle l'acquisition d'un composteur pourrait vous être proposée, pour un prix d'environ 20 euros.

Afin de pouvoir prétendre à ces formations, qui pourraient se dérouler sur plusieurs communes de notre territoire selon le nombre de participants, notre collectivité doit recenser les personnes qui seraient susceptibles d'être intéressées par cette formation et éventuellement par un composteur.

A noter qu'en cas d'inscription vous vous engagez à participer, sauf cas indépendant de votre volonté, à la formation qui aura été définie sur votre secteur. Le report sur un autre secteur sera éventuellement possible en cas d'empêchement, sur simple appel à la déchetterie (03.85.26.58.48). La date de la formation vous sera notifiée par courrier. Si aucune information ne vous est transmise au plus tard le 1^{er} juillet 2017, cela signifiera que l'opération n'est pas reconduite.

Vos bulletins d'inscription sont à retourner, avant le 31 mars 2017, à la déchetterie de Saint Julien de Jonzy :

- par courrier : Déchetterie intercommunale – La Thuillère – 71110 Saint Julien de Jonzy

Ou

- par fax : 03.85.26.58.48

Ou

- par mail : valerie.ccsemur@orange.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Votre adresse : Code postal :

Commune : Tél :

Je souhaiterais bénéficier d'une formation gratuite de 1h30 à 2h sur le compostage domestique et m'engage, en cas d'organisation d'une session, à y participer aux date et lieu qui m'auront été communiqués.

Nombre de personne(s) du foyer à inscrire à la formation : _____

Je souhaiterais également acquérir un composteur au prix de 20 € :

OUI

NON

Date :

Signature :

DU NOUVEAU A LA DECHETTERIE !



Afin de réaliser des économies, tant sur le plan financier qu'environnemental, nous recherchons en permanence de nouvelles filières de recyclage qui répondent à nos exigences :

- Valorisation matière garantie,
- Lieu de traitement des déchets au plus proche de notre déchetterie, afin de limiter les émissions de CO2 liées au transport de ces déchets.

Nous trouvons des solutions, mais vous seuls êtes acteurs de leur réussite !

Depuis le mois de décembre 2015, deux nouvelles filières ont été mises en place à la déchetterie, en partenariat avec la SECAF Chamfray de Vougy :

- films en plastique étirable (emballage de matelas, de réfrigérateur, de palette,...) et sacs de granulés de chauffage vides,
- petits déchets en plastique : pot de fleur/godet/barquette, seau, bidon de pétrole vide, boîte alimentaire (type Tupperware), bassine, arrosoir,....



Amenez vos objets en plastique à jeter à la déchetterie, recyclables ou non, nous les orienterons dans la bonne filière !

EN BREF

Nous vous rappelons que la déchetterie de Saint Julien de Jonzy vous accueille les :
lundi, mardi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- Pour retrouver toutes les informations sur le tri des déchets, la collecte des ordures ménagères, la déchetterie → le site :

<http://environnementsemur.e-monsite.com/>

- Un doute ou une question : vous pouvez nous joindre au 03.85.26.58.48.

- Planning de rattrapage des jours fériés 2017 pour la collecte des ordures ménagères :

Semur		
Jours fériés 2017	Communes	Jour de rattrapage
Lundi 17 Avril	Iguerande, Mailly, Ste Foy, St Julien de Jonzy	Mardi 18 Avril
Lundi 01 Mai	Iguerande, Mailly, Ste Foy, St Julien de Jonzy	Mardi 02 Mai
Lundi 08 Mai	Iguerande, Mailly, Ste Foy, St Julien de Jonzy	Mardi 09 Mai
Jeudi 25 Mai	Travaillé	
Lundi 05 Juin	Iguerande, Mailly, Ste Foy, St Julien de Jonzy	Mardi 06 Juin
Mercredi 01 Novembre	Travaillé	
Lundi 25 Décembre	Iguerande, Mailly, Ste Foy, St Julien de Jonzy	Mardi 26 Décembre
Lundi 01 Janvier	Iguerande, Mailly, Ste Foy, St Julien de Jonzy	Mardi 02 Janvier 2018

FNACA COMITE BRIONNAIS

Ce comité, créé en 1986 regroupe des adhérents de Saint Christophe en Brionnais, Oyé, Briant, Saint Didier en Brionnais, Sarry, Sainte Foy et Varenne l'Arconce

25 décès sont à déplorer au sein du Comité depuis sa fondation

Actuellement on compte 49 adhérents dont 10 veuves

La célébration du 19 mars 2016 a connu le succès habituel et la sortie du 17 mai au lac de Villerest a été parfaitement réussie

En 2017, une cérémonie aura lieu le 19 mars, comme d'habitude à Saint Christophe en Brionnais et Oyé.

Le traditionnel voyage du mardi de Pentecôte nous conduira à Blanzay avec visite du puits St Claude devenu musée - de la confitererie « péché sucré » puis direction Le Creusot avec découverte de la locomotive vapeur 241P17 - visite de la ville et au retour passage au mémorial d'Afrique du Nord à Blanzay.



Des projets :

Une Grande Fête du Jeu
Inter-associative, participative les
20 et 21 mai 2017 à St Christophe
Une ouverture sur les activités
intergénérationnelles.

Un Relais Assistantes Maternelles :

un lieu d'échanges et de rencontres
pour les assistants maternels, pour les
parents employeurs, un lieu pour les
jeunes enfants avec des temps
d'accueil collectifs.

Des Permanences Administratives

-Permanence de l'Assistante Sociale
sur rdv, deuxième mardi du mois
-Permanence de la Mission Locale sur
rdv, premier vendredi du mois

Permanences d'Aide aux

Démarches Administratives

- accompagnement et/ou aide à la
compréhension et/ou à la constitution
d'un dossier administratif, (retraite,
impôt, couverture sociale...)

Point Relais CAF

attestation Caf, aide pour remplir un
formulaire, accompagnement pour les
démarches en ligne sur le caf.fr.



Association Brionnaise d'Initiatives, de Solidarité et d'Entraide

03.85.25.27.54/abise.brionnais@orange.fr/www.abise-brionnais.fr

Le 23 septembre 2002, l'ABISE est créée sous l'impulsion de la communauté
de communes de Semur-en-Brionnais pour développer l'action sociale sur le territoire.
L'ABISE association agréée centre social reçoit le soutien financier des
Communautés de Communes de Semur-en-Brionnais et Marcigny, de la CAF,
de la MSA et du Conseil Départemental de Saône-et-Loire.

Le Système d'Échange Local (SEL) :

un réseau d'échanges de services, de
compétences ou de biens sans contre-
partie financière pour favoriser le lien
social.

Des animations familiales :

Des ateliers d'éveil pour les
enfants de 0 à 6 ans,
des sorties familiales,
des animations jeux et jouets,
un Café des Parents
(rencontres autour de la
parentalité),
2 bourses annuelles
de vêtements, jouets et
matériel puériculture.

Le soutien aux initiatives individuelles

ou associatives :

groupe de Tai-Chi - Qi gong et
groupe de conversation franco-anglaise
animés par des bénévoles compétents.

Une Ludothèque, Ludo-minots :

ouverte à tous, 2 mercredis matin
par mois à St-Julien-de-Jonzy.
Possibilité de locations de jeux,
de jouets et de jeux géants à Semur.

Un Accueil de Loisirs :

pour les enfants de 3 à 11
ans pendant les vacances
scolaires et les mercredis
après-midi à Semur avec un
service de transports.

L'animation des nouveaux

rythmes scolaires dans les
écoles de Fleury-la-Montagne,
Semur-en-Brionnais et le RPI
de Ligny/St Julien-de-Jonzy.

A.D.M.R

L'aide à Domicile en Milieu Rural

C'est un service d'aide à la personne : lever – coucher – toilette – habillage – déshabillage - prise des repas-promenade...

C'est aussi une aide matérielle : ménage-lavage du linge – repassage - confection des repas - accompagnement aux courses

C'est donc un accompagnement de la personne âgée sous toutes ses formes pour le maintien à domicile dans les meilleures conditions possible, le plus longtemps possible, ce qui évite souvent un placement en EHPAD (maison de retraite).

C'est encore un service de téléassistance (système FILIEN) par bracelet ou pendentif. A noter que ce service se modernise avec l'électronique : possibilité d'avoir un détecteur de chute (cela fonctionne 24h/24 7jours/7)

Et aussi un service de portage repas. L'association possède un véhicule frigorifique agréé. Le système de portage de repas est la liaison froide, donc le bénéficiaire fait réchauffer à sa convenance, ce qui permet éventuellement d'ajouter sel ou autres aromates. Sur justificatif médical, possibilité d'avoir un repas de régime. Le pain est fourni ainsi que le potage pour le soir. Le prix du repas est de 9€ pour 2017 (idem à 2016) ; 8,40€ sans le potage. Le portage repas est distribué sur les 14 communes de la Communauté de Communes. Notez que le portage repas peut-être assuré pour tout le monde sans condition d'âge.

Tous ces services sont organisés pour le bien de la personne âgée et doivent être assez souvent coordonnés avec l'existant ou les autres intervenants (infirmiers libéraux – SSIAD- réseau de santé-famille).

Chaque mois le personnel se rencontre avec le Président, deux responsables bénévoles et la secrétaire pour articuler le service, bien gérer le planning d'intervention.

C'est un travail d'équipe dans les limites de compétences de chacun.

Le service est assuré suivant le plan APA arrêté par un intervenant social (agent du Conseil Départemental), ou le nombre d'heures fixé par les financeurs (caisse de retraite, maison départementale des handicapés, ou autres...)

Des heures sont également effectuées sans prise en charge, pour tout public. Ces interventions peuvent être continues ou temporaires, par exemple après un retour d'hospitalisation. Attention, dans ce cas, pour une prise en charge, faire la demande avant le retour à domicile.

Les intervenantes travaillent en respectant la convention spécifique à leur mission. Elles font des stages de formation. En 2015, l'association a financé 84 heures de formation.

L'association a bien sûr un agrément qualité accordé par la DIRECTE (valable 5 ans).

En 2015, un cabinet d'audit est venu rencontrer bénévoles, intervenantes, secrétaire pour vérifier le travail. Le rapport est positif.

Maintenant, chaque fin d'année, un compte rendu d'activités doit être fait sous contrôle d'un cadre de la Fédération ADMR pour vérifier que tout s'implique et respecte la charte nationale de qualité, laquelle dépend de la loi d'adaptation de la société au vieillissement votée en Décembre 2015.

SERVICES

GRANDE PAROISSE : Père Simon Pierre LUDINARD –

Téléphone maison paroissiale de Marcigny : 03.85.25.03.27

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond – Service clientèle : 0 810.811.037

Dépannage : voir n° téléphone sur votre facture

EDF : Tél : 0 801 711 871 ou regarder numéro inscrit sur la facture

POMPIERS : Tél 18 ou Centre de secours de Marcigny - Téléphone : 03.85.25.49.15

GENDARMERIE : Tél 17 ou Gendarmerie Marcigny au 03.85.25.04.06

SAMU : 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE : voir page ADMR

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : tous les mercredis

**COLLECTE FERRAILLE : Se faire inscrire en mairie –
prévue du vendredi 16 juin le matin au lundi 19 juin dans la matinée**

CONTAINERS TRI SELECTIF : route de Cherancre

**DECHETERIE A SAINT JULIEN DE JONZY : Ouverture lundi, mardi, vendredi et
samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H**

PERMANENCES

MAIRIE : Téléphone : 03.85.25.05.95 – Mail : mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : mardi et samedi de 9 H à 12 H

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR EN BRIONNAIS :

5, rue des Ebaulais – 71800 – SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Téléphone : 03.85.25.86.47 – Fax : 03.85.25.87.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

ASSISTANTE SOCIALE : Mme Yvette CORNELOUP

A compter du 1^{er} janvier 2016, les permanences auront lieu uniquement sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la Maison Départementale des Solidarités de Marcigny au 03.85.25.40.25

- **Mairie de St Christophe en Brionnais le 1^{er} jeudi du mois de 15 H à 17 H**
- **Locaux association Abise – Domaine des Pions à Semur en Brionnais le 2^{ème} mardi du mois de 10 H à 12 H**